



Termes de Référence :

Service technique de formation, renforcement de capacités et mentorat des initiatives d'éco-entrepreneuriat.

Projet pour le Renforcement de l'autonomisation économique des femmes rurales par la promotion de moyens de subsistance éco-durables :

Introduction :

Ce document établit les termes de référence pour le service technique visant le **renforcement de l'autonomisation économique des femmes, à travers :**

- **La formation à l'éco-entrepreneuriat pour 105 femmes ;**
- **Le soutien de la mise en œuvre et renforcement des initiatives d'éco-entrepreneuriat pour les femmes dans le PAN. Au moins, 16 initiatives éco-entrepreneuriales.**
- **L'assistance technique de mentorat et conseil aux initiatives d'entrepreneuriat (16 ou plus).**

Ce service technique s'inscrit dans le cadre du projet **Promouvoir l'autonomisation socio-économique des femmes rurales dans le parc national d'Al Hoceima (Maroc)**, financé par l'Agence espagnole de coopération internationale au développement (AECID) et mis en œuvre par l'association Mouvement pour la Paix-MPDL- le Réseau d'ONGD du Parc national d'Al Hoceima (RODPAL), et le Réseau marocain pour l'Économie sociale et solidaire (REMESS), entité collaboratrice.

Le projet soutiendra l'autonomisation socio-économique des femmes rurales de **5 collectivités territoriales du Parc National d'Al Hoceima _PNA** afin qu'elles puissent mener une vie digne et exempte de violences, selon une stratégie féministe et axée sur les droits, en renforçant les opportunités offertes par l'économie verte. Pour ce faire, le travail se fera à partir de 3 points (activités R2.A4, A5 et A6 du projet), de manière simultanée :

1) Autonomisation individuelle : visant la prise de conscience sur les propres droits. Pour cela, il est prévu : le développement d'ateliers qui abordent la subjectivité socialement attribuée aux femmes ; l'information sur les ressources disponibles pour pouvoir exercer leurs droits librement, en mettant l'accent sur celles destinées aux femmes affectées par la violence de genre ; un programme d'alphabétisation ; et un travail avec les hommes, les familles de ces femmes et les autorités concernées, sur les masculinités positives.

2) Autonomisation Économique : visant à améliorer l'autonomie des femmes en impulsant leurs moyens de subsistance et leur projection professionnelle dans l'économie verte. Pour cela, il est prévu : le développement d'ateliers de formation sur les droits économiques ; l'orientation vers des opportunités professionnelles ; le soutien en équipement et conseils pour des initiatives entrepreneuriales durables, tant pour les coopératives de femmes que pour les femmes autonomes ayant une vocation entrepreneuriale et une sensibilité à la gestion durable des ressources naturelles.

3) Autonomisation organisationnelle : visant à soutenir l'articulation organisée des femmes rurales et la promotion d'alliances stratégiques dans le secteur public et privé. À cet égard : des échanges d'expériences seront réalisés ; un accompagnement sera assuré aux coopératives déjà existantes dans la recherche de



financement ; un soutien sera apporté dans la recherche d'accords commerciaux et avec les autorités ; et la participation à des foires sera encouragée pour leur permettre de promouvoir leurs produits.

Pour atteindre l'impact attendu, le Mouvement pour la Paix (MPDL), son partenaire local le Réseau d'ONGD œuvrant au Parc national d'Al Hoceima (RODPAL) et le Réseau marocain pour l'Économie sociale et solidaire (REMESS), contribuent à la satisfaction des besoins pratiques et stratégiques des femmes des coopératives, en renforçant leur structure et en agissant comme des entités solides pour se positionner dans leur territoire dans une perspective de genre intersectorielle qui respecte l'environnement.

Le projet s'aligne pleinement avec le Programme national intégré d'autonomisation économique des femmes et des jeunes, horizon 2030 (PNIAEF -Attamkine-) du Ministère de la Solidarité, du Développement Social, de l'Égalité et de la Famille, et son ancrage sur le terrain.

1- Contexte :

Malgré des avancées significatives et selon les données nationales, les femmes de la province d'Al Hoceima et des 5 collectivités territoriales d'intervention dans le Parc national font face à des inégalités de genre et socio-économiques, avec des taux d'alphabétisation et de participation au marché du travail bas. La violence de genre est également un problème grave, avec une augmentation de 50 % des cas constatés par les organisations des femmes pendant la pandémie. Sur le plan politique, les femmes sont sous-représentées dans les institutions de prise de décision. L'économie sociale et solidaire, ainsi que les coopératives, font face à des limitations en matière d'accès au financement et de création d'emplois. Le Nouveau Modèle de Développement (NMD) pour 2030 propose de renforcer l'économie sociale comme un moyen de développement durable et d'égalité des genres. Cependant, les femmes du PNA sont confrontées à de multiples défis, notamment la violence de genre et le manque d'opportunités économiques, et des obstacles persistent, tels que l'environnement familial et communautaire entravant la participation des femmes dans le développement économique, le manque de soutien actif des administrations publiques et de la lutte active de la communauté contre les violences faites aux femmes. Le projet vise à aborder ces problématiques en promouvant l'autonomisation individuelle des femmes rurales dans 5 localités du PNA et cherche à sensibiliser à la culture de la paix et à la réduction des inégalités, tout en promouvant le dialogue avec les autorités locales pour le bénéfice de toute la communauté.

Les cibles de l'action sont :

105 femmes formés à l'éco-entrepreneuriat : un programme sera donné, avec des blocs communs et d'autres adaptés en fonction de : Compétences personnelles et non techniques (life skills),

À la clôture du projet,

- **60 % des entreprises** intègrent une feuille de route en matière de leadership et de gestion environnementale qui encourage l'entrée des femmes rurales dans l'économie verte ;
- **Au moins, 16 initiatives éco-entrepreneuriales** sont en cours.

2. Objectifs :

- 1) **Développement et réalisation d'un programme de au moins 24 JOURS de formation à l'éco-entrepreneuriat pour 105 femmes.**

Le service technique assure la conception et la réalisation d'un programme de formation à l'éco-entrepreneuriat.



A partir des informations des formations sur les droits économiques, un programme de **24 sessions** sera donné, avec des blocs communs et d'autres adaptés en fonction : Compétences personnelles et non techniques (life skills)

- **Entrepreneuriat vert : développement local durable et résilient, amélioration de la chaîne de valeur,**
- **Technologies de la communication et de l'information,**
- **Leadership et relations de pouvoir dans les coopératives : conseil d'administration des coopératives et rôles,**
- **Techniques de production, transformation et gestion des éco-entreprises,**
- **Techniques de marketing et promotion des ventes, marketing-négociation,**
- **Développement de plans d'affaires, aspects juridiques, comptabilité, gestion des ressources et des actifs.**

Le contenu de chaque session est basé sur une approche transversale de la protection de l'environnement et de la promotion de l'éco-entrepreneuriat.

2) Soutien de la mise en œuvre et renforcement des initiatives d'éco-entrepreneuriat pour les femmes dans le PAN.

L'éco-entrepreneuriat est un concept qui concilie à la fois l'entrepreneuriat et la protection de l'environnement. Il s'agit d'un modèle de coopérative/entreprise (auto-entrepreneuse comprise) qui vise à créer et développer des activités économiques tout en minimisant l'impact sur l'environnement et en favorisant le développement durable.

L'éco-entrepreneuriat joue un rôle crucial dans la lutte contre le changement climatique. En adoptant des pratiques durables et en développant des solutions innovantes, les coopératives éco-entrepreneuriales contribuent activement à la préservation de l'environnement.

Avec les 105 femmes participantes aux formations, des **projets entrepreneuriaux d'économie verte** seront identifiés pour être lancés et renforcés, avec un **soutien sous forme d'assistance technique aux 16 coopératives où des initiatives d'auto-entrepreneuriat**. Il peut s'agir de coopératives de femmes, de sections féminines de coopératives mixtes ou de femmes ayant une vocation entrepreneuriale, en tenant compte des critères suivants : femme rurale, habitante des 5 collectivités, situation de vulnérabilité, indépendante ou coopérative, projet entrepreneurial d'économie verte, protection de l'environnement, innovant, etc. Il contribue également au développement local et améliore leurs conditions de vie.

A part ce service, le projet avec son propre budget et donc, avec la gestion de MPDL-RODPAL assume ces dépenses, garantissant la fourniture de kits de premiers secours et de documentation pratique, ainsi que faisant le paiement des déplacements et les frais de subsistance des femmes impliquées. Un véhicule, du carburant, du matériel de papeterie, du matériel informatique et une ligne téléphonique avec une couverture rurale seront également fournis. Des documents de visibilité et de reddition de comptes seront également fournis.

A noter : Le nombre d'ateliers et de participants est approximatif et peut être modifié pendant la mise en œuvre des actions pour des raisons techniques et logistiques.

3) Assistance technique et conseil aux initiatives d'entrepreneuriat.

Après avoir identifié et renforcé les initiatives d'entrepreneuriat, les projets d'un encadrement où les femmes entrepreneurs rurales pourront recevoir des conseils d'expert.es dans le domaine de l'entrepreneuriat.

3



L'activité consiste en la mise en place d'un programme de mentorat et d'accompagnement pour les femmes entrepreneures rurales. Ce programme vise à renforcer les initiatives entrepreneuriales existantes en offrant un soutien spécialisé dans plusieurs domaines clés, tels que l'agriculture, l'artisanat, le tourisme rural, l'alimentation, la gestion de l'eau, la gestion des déchets, ainsi que les démarches administratives nécessaires au fonctionnement d'une entreprise formelle.

L'objectif principal de cette activité est de permettre aux femmes rurales d'accéder à une expertise technique adaptée à leurs besoins spécifiques, afin de prendre des décisions durables, résoudre des problèmes et relever les défis liés à la gestion de leurs projets. Le mentorat apportera également une assistance dans les aspects techniques et administratifs de l'entrepreneuriat.

Ce programme contribue à l'inclusion économique des femmes rurales en leur garantissant un accès à des ressources, des formations et des opportunités économiques. Il soutient également les projets environnementaux durables, favorisant ainsi le développement local et la réduction de la pauvreté.

3. Méthodologie :

3.1. Déroulée de la mission des formations :

Dans le but d'améliorer les méthodes du management des **coopératives éco-entrepreneuriales** de femmes du Parc National d'Al Hoceima, et répondre aux besoins pratiques et stratégiques du groupe des femmes de ces coopératives, des sessions de formation destinée aux femmes, seront organisées.

La mission consiste à développer un curriculum de formation, en s'appuyant sur des méthodologies et outils simples et accessibles pour le groupe cible. La méthodologie doit être **créative, ludique et participative**, centrée sur un **apprentissage actif et expérientiel** qui encourage une participation active des femmes en mettant en évidence les défis environnementaux et économiques qu'elles rencontrent.

Quoi ?		Qui ?	Combien ?	Où ?
Formation	Description	Actrices cibles	Nombre de jour	Lieu de l'action
Thème 1 : Entrepreneuriat vert : développement local durable et résilient,	Les coopératives doivent participer à un écosystème favorable pour promouvoir l'économie verte.	-30 femmes des coopératives de Rouadi	1 jour	Centre d'artisanat de Rouadi
	La formation doit contribuer à la promotion de l'entrepreneuriat écologique qui est largement reconnue comme un moteur clé du développement durable	-25 femmes des coopératives existantes ou des initiatives entrepreneuriales à créer de Rouadi	1 jour	Centre d'artisanat de Rouadi
		-25 femmes des coopératives existantes ou des initiatives à créer de Snada et Bniboufrah	1 jour	Centre féminine Alamal à Snada



		-25 femmes des coopératives existantes ou des initiatives entrepreneuriales à créer d'Ait kamra et Izemmouren	1 jour	Centre polyvalent à Ait Kamra
Thème 2 : Technologies de la communication et de l'information	La formation vise à former les femmes des coopératives dans les domaines des technologies de l'information et de communication. Cette formation permettra, aux femmes, de poser et résoudre de manière performante des problèmes souvent complexes de mise en œuvre, au sein d'une coopérative, de produits, éventuellement de leur de leur commercialisation.	-30 femmes des coopératives de Rouadi	1 jour	Centre d'artisanat de Rouadi
		-25 femmes des coopératives existantes ou des initiatives entrepreneuriales à créer de Rouadi	1 jour	Centre d'artisanat de Rouadi
		-25 femmes des coopératives existantes ou des initiatives entrepreneuriales à créer de Snada et Bniboufrah	1 jour	Centre féminine Alamal à Snada
		-25 femmes des coopératives existantes ou des initiatives entrepreneuriales à créer d'Ait kamra et Izemmouren	1 jour	-Centre polyvalent à Ait Kamra
Thème 3 : -Leadership et relations de pouvoir dans les coopératives : Conseil d'administration des coopératives et rôles	Formation octroyée afin que les relations de coopération soient continuellement façonnées et restructurés par les actions des membres. Ainsi, il faut se référer au règlement de la coopérative pour connaître le rôle de chacune des membres	//	//	Centre d'artisanat de Rouadi - Association Alamal à Snada -Centre polyvalent à Ait Kamra
Thème 4 : Techniques de production, transformation et gestion des éco-entreprises,	La formation est conçue pour sensibiliser facilement les femmes des coopératives et à tendance entrepreneuriale aux différents enjeux de la protection de l'environnement pendant le processus de production, de transformation et de gestion de leurs coopératives	//	//	-Centre d'artisanat de Rouadi - Centre féminine Alamal à Snada -Centre polyvalent à Ait Kamra
Thème 5 : Techniques de marketing et promotion des ventes,	A travers la formation, il s'agit de permettre aux femmes des coopératives et à tendance entrepreneuriale de	//	//	-Centre d'artisanat de Rouadi



	comprendre le concept de promotion des ventes et de s'appropriier les différentes techniques pour réussir.			- Centre féminine Alamal à Snada - Centre polyvalent à Ait Kamra
Thème 6 : Développement de plans d'affaires, aspects juridiques, comptabilité, gestion des ressources et des actifs,	Cette formation a pour objectif de donner aux femmes des coopératives et à tendance entrepreneuriale de comprendre les aspects juridiques, comptabilité, fiscalité et gestion financière	//	//	- Centre d'artisanat de Rouadi - Centre féminine Alamal à Snada - Centre polyvalent à Ait Kamra
Autres				

3.2. Déroulée de la mission de l'assistance technique de soutien et de conseil aux initiatives d'entrepreneuriat :

La mission de l'assistance technique et de conseil aux initiatives d'entrepreneuriat pour les femmes rurales sera mise en œuvre de manière structurée et progressive, en suivant plusieurs étapes clés :

- **Identification et renforcement des initiatives d'éco-entrepreneuriat** : Un premier objectif sera de repérer les projets entrepreneuriaux existants dans le domaine de l'éco-entrepreneuriat parmi les 105 femmes formées. Ces projets seront sélectionnés en fonction de critères précis tels que leur impact environnemental, leur caractère innovant et leur potentiel de développement durable. Ce processus comprendra l'évaluation des besoins spécifiques des coopératives de femmes, des sections féminines de coopératives mixtes, ainsi que des femmes rurales entrepreneures indépendantes, toutes œuvrant dans des secteurs tels que l'agriculture, l'artisanat, le tourisme rural, et d'autres activités vertes.
- **Mise en place d'un programme de mentorat** : Un programme de mentorat sera conçu pour offrir un accompagnement technique aux femmes entrepreneures rurales. Ce programme visera à les soutenir dans la gestion et le développement de leurs projets, en fournissant des conseils d'experts dans des domaines clés comme l'agriculture durable, la gestion des ressources naturelles, le traitement des déchets, la gestion de l'eau, et les processus administratifs nécessaires à l'entrepreneuriat. Les femmes recevront des conseils pratiques pour prendre des décisions durables, résoudre des problèmes et surmonter les défis rencontrés dans la gestion de leurs projets.
- **Assistance technique spécialisée** : Un accompagnement personnalisé sera offert aux 16 coopératives participantes, avec un focus sur la mise en place de pratiques entrepreneuriales durables et respectueuses de l'environnement. Cette assistance comprendra des formations spécifiques, des conseils sur les aspects techniques de l'éco-entrepreneuriat, et un soutien dans la structuration des projets entrepreneuriaux, afin de maximiser leur impact écologique et économique. Les coopératives bénéficieront également de conseils sur la gestion financière, la commercialisation, et les démarches administratives nécessaires pour assurer la viabilité de leurs entreprises.
- **Accompagnement dans la mise en réseau et la recherche de financement** : Les femmes entrepreneures bénéficieront d'un accompagnement pour développer des partenariats et de



nouvelles opportunités économiques, notamment à travers des réseaux locaux et internationaux. Un soutien sera également fourni pour identifier des sources de financement adaptées à leurs projets, en veillant à leur permettre d'accéder à des ressources financières nécessaires à leur développement.

- **Fourniture de matériel et soutien logistique** : Afin de garantir le bon déroulement de l'accompagnement, des ressources matérielles seront mises à disposition, telles que des kits de premiers secours, du matériel informatique, des outils de communication, ainsi que des frais de déplacement et de subsistance pour les participantes (prise en charge du projet et gestion MPDL-RODPAL). De plus, un véhicule et du carburant seront fournis pour faciliter les déplacements dans les zones rurales. Des supports de formation, ainsi que des documents pratiques et de visibilité seront également élaborés pour soutenir l'action des femmes entrepreneures (aussi MPDL-RODPAL).
- **Suivi et évaluation de l'impact des projets** : Tout au long de la mission, un suivi continu sera réalisé pour évaluer l'avancement des projets d'éco-entrepreneuriat, l'impact environnemental et social des initiatives soutenues, et les progrès réalisés par les femmes dans leurs parcours entrepreneuriaux. Des rapports réguliers seront produits pour le bureau d'études afin d'assurer une transparence totale et de garantir le bon déroulement de l'assistance technique.

3.3. Aspects à adopter lors des formations :

Le service technique en charge d'accomplir les objectifs décrits, doit inclure dans sa méthodologie les aspects suivants :

1. **Analyse participatif des besoins** : Les besoins spécifiques et différenciés des femmes de la région d'Al Hoceïma, à travers l'approche genre intersectionnel que tient compte des différentes réalités et multiples discriminations qui affectent les femmes dans sa diversité par raison d'origine, âge, situation socio culturelle, etc., en matière de prévention et de prise en charge des violences basées sur le genre, ainsi que de leurs besoins en matière de droits des femmes et d'autonomisation économique.
2. **Approche participative** : Adopter une approche participative tout au long du processus, en encourageant la participation active des femmes bénéficiaires dans une approche intersectionnelle dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des formations et du soutien des initiatives éco-entrepreneuriales. Cela peut inclure des séances de brainstorming, des groupes de discussion, des ateliers participatifs, etc.
4. **Sensibilisation et formation** : Concevoir des formations interactives et participatives, dynamiques et le renforcement des capacités individuelles sur les droits économiques des femmes, en utilisant des méthodes pédagogiques adaptées au contexte local et en mettant l'accent sur l'autonomisation des femmes pour devenir des femmes agentes de changement dans leur communauté. Les sessions de formation doivent avoir une méthodologie créative et dynamique qui permet au groupe cible d'apprendre sans avoir à s'asseoir dans une salle de classe, mais en se déplaçant dans l'espace.
5. **Adaptation culturelle et inclusive** : Tenir compte des normes culturelles, des traditions et des valeurs locales dans la conception des formations et du soutien des initiatives éco-entrepreneuriales, en veillant à ce qu'ils soient sensibles aux questions de genre et culturellement appropriés.
6. **Suivi et évaluation** : Mettre en place des mécanismes et des outils de suivi et d'évaluation pour évaluer l'efficacité des formations et du soutien des initiatives, recueillir des commentaires des bénéficiaires et apporter les ajustements nécessaires pour améliorer leur impact et leur pertinence.



7. **Capitalisation** : Faciliter le processus permettant de tirer des expériences positives vécues, de promouvoir l'apprentissage continu et de contribuer au développement de connaissances, de compétences et de pratiques bénéfiques pour les personnes et les communautés impliquées.

4. Principes et approches :

- **L'approche des droits humains**, intégrant les normes internationales des droits humains comme cadre de référence. Cette approche vise à renforcer les capacités des États et la citoyenneté à respecter, protéger et promouvoir les droits de tous et toutes, en reconnaissant la coresponsabilité de tous et toutes dans cette démarche. De plus, elle reconnaît que la paix et le développement durable dépendent de l'exercice complet des droits sociaux, économiques, culturels, civils et politiques.
- **La paix féministe**, impliquant une approche inclusive et intersectionnelle, favorisant la participation active des femmes dans les processus décisionnels et visant à éliminer les inégalités systémiques et les violences de genre.
- **La paix participative**, promouvant la participation citoyenne à tous les niveaux, en reconnaissant que la satisfaction des besoins individuels et le droit de participer sont des éléments essentiels d'une coexistence pacifique.
- **La diversité**, reconnaissant la richesse de la diversité culturelle, ethnique, sexuelle, linguistique et écologique ; contre les discours de haine et pour une société inclusive et accueillante.

5. Équipe de Travail :

L'équipe chargée de la consultation devra assurer :

- Expertise en économie verte, entrepreneuriat et inclusion des femmes : Chargée de concevoir le contenu des formations sur les droits des femmes, en intégrant une perspective de durabilité, de protection de l'environnement et en s'assurant de leur pertinence culturelle et contextuelle.
- Spécialiste en accompagnement et orientation : responsable de la conception des initiatives éco-entrepreneuriales adaptées au contexte local. Et aussi responsable du mentorat et travail d'accompagnement et suivi de proximité.
- Formatrice/Formateur : Personne qualifiée pour animer les sessions de formation sur les droits économiques dans une perspective environnementale, ainsi que sur formation à l'éco-entrepreneuriat, en utilisant des méthodes pédagogiques dynamiques et pratiques, adaptées et en assurant un environnement d'apprentissage inclusif et participatif.
- Innovation pédagogique : La formation doit être innovante et utiliser des approches non conventionnelles favorisant la créativité et l'apprentissage actif.

Pour les personnes chargées du travail de proximité sur le terrain, une priorité sera accordée aux personnes de la région d'Al Hoceima.

6. Durée :

Le service technique a une durée prévue de **4 mois**, pendant lesquels les formations sur les droits économiques et l'éco-entrepreneuriat, ainsi que le soutien et l'assistance technique pour le renforcement des initiatives éco-entrepreneuriales seront réalisés.



7. Livrables :

- a. **Matériel de formation** : Les supports pédagogiques utilisés lors des formations, tels que des présentations PowerPoint, des manuels de formation, des exercices pratiques, des études de cas, des fiches d'information, etc.
- b. **Projets des initiatives éco-entrepreneuriales** : Les projets entrepreneuriaux d'économie verte élaborés et le document décrivant les étapes nécessaires à leur identification.
- c. **Plan de suivi et d'évaluation** : Un plan détaillant les indicateurs à suivre pour évaluer l'impact des activités sur l'autonomisation économique des femmes, ainsi que les méthodes et les outils à utiliser pour collecter les données nécessaires à cette fin.
- d. **Rapport d'activité** : Des rapports sur la mise en œuvre des activités, y compris des informations sur les participants.es aux formations, les résultats obtenus, les défis rencontrés et les mesures prises pour y remédier.
- e. **Document de capitalisation et de bonnes pratiques** : Un document récapitulatif mettant en évidence les leçons apprises, les bonnes pratiques identifiées et les recommandations pour améliorer les interventions futures en matière de renforcement de l'autonomisation des femmes.

8. Soumission des propositions

Une proposition technique détaillant l'expérience antérieure et la méthodologie à utiliser (max. 5 pages, dont la page de garde et le sommaire sont à part) ainsi que la proposition économique et le CV de l'équipe de personnes consultantes doivent être soumis avant le 10 Janvier 2025 aux adresses email : rodparc@yahoo.fr, et marruecos.proy2@mpdl.org